INFO +

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATION DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

MAIRIE

21, rue Principale
Saint-Esprit (Québec) J0K 2L0

T 450 831-2114
F 450 839-6070

info@saint-esprit.ca
www.saint-esprit.ca

Horaire

Lundi au jeudi	**8h30 à 12h00**
	13h00 à 17h00
Vendredi	**8h00 à 13h00**

Conseil municipal

MAIRE	Germain Majeau
DISTRICT 1	Rachel Grégoire
DISTRICT 2	Alain Robert
DISTRICT 3	André Renaud
DISTRICT 4	Myriam Derome
DISTRICT 5	Dominique Majeau
DISTRICT 6	Maxime Villemaire
Direction générale	Simon Franche
Réception et taxation	Rebecca Hortense
Comptabilité	Guillaume Beauchemin
Adjointe à la direction et au greffe	Annie Chaumont
Loisirs et communications	Geneviève Grignon
Direction des infrastructures et de l'aménagement	Jean-François Boileau
Inspection voirie	Stéphan Charbonneau
Inspection voirie	Alain Beaudry
Inspection municipale	Dominique Gamelin
Bibliothèque	(450) 831-2274
Gymnase	(450)831-2114 # 7530
Feu • Ambulance • Police	9-1-1
Sûreté du Québec	1 800 434-1001
Info Santé CLSC Montcalm	8-1-1
	1 888 256-0404
Permis de brûlage	(450) 831-2182 #7553
MRC Montcalm	1 888 242-2412 #3
SPCA (24/24 7/7)	1 855 440-7722

Avril 2023 • Numéro 389

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 1er mai 2023, 19 h 30

BALAYAGE TROTTOIRS ET RUES + RINÇAGE D'AQUEDUC

Ces évènements auront lieu vers la fin avril, début mai. Surveillez le site web et la page Facebook de la Municipalité afin de connaitre les dates.

INSCRIPTION AU CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023

Vous avez jusqu'au 26 mai pour les inscriptions pour le camp de jour estival.

ABRIS D'AUTO TEMPORAIRE

Abris d'auto temporaire (tempo, toile et structure) sont autorisés jusqu'au 1er mai.

TAXES MUNICIPALES

La date du premier versement est passée (28 mars 2023). Évitez les intérêts, et passez nous voir!

VENTE DE GARAGE

Vente de garage à votre résidence : 26-27-28 mai 2023.

ÉCOCENTRE BON DÉBARRAS À SAINTE-JULIENNE

Ouvert depuis le 7 avril 2023. Pièce d'identité requise.

CALENDRIER DES COLLECTES

POUBELLE Matières organiques
BAC BLEU Matières recyclables
BAC BRUN Matières organiques
COLLECTE Gazon - feuillles
COLLECTE des encombrants

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23/30	24	25	26	27	28	29

MAI

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

TABLE DES MATIÈRES

Table des matières 2

Mot du maire 3

Poste de préposé d'établissement de loisirs 4

Permis ou Non 5

Influenza aviaire 6

Système d'alerte • Grande Corvée 7

Écocentre 8-9

Journée nature 10

Défi pissenlits • Semencier 11

Informations Gouvernementales 12-13

La Galopade 14-15

Vente de Garage • Collecte de fonds 16

MDJ St-Esprit 17

Fabrique • FADOQ 18-19

Bibliothèque Alice-Parizeau 20-21

Café des Ainés • CAB 22

Activités d'initiation au gymnase • Défi Tougo 23

Tennis 24-25

SHESOSE 26

Camp de jour emploi 27

Camp de jour 2023 28-29

À vos couleurs 30-31

Programmation événements Avril / Mai 28

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ESPRIT

Bonjour à vous,

Quelle belle saison… Ça sent le sirop d'érable, les chocolats de Pâques et le beau temps! J'espère que vous profitez de chaque occasion qui se présente pour profiter du bon temps en famille et entre amis. Soyez présents pour nos aînés, jouez avec les tout-petits pour conserver votre cœur d'enfant et encouragez nos jeunes pour que leur génération se démarque par l'accomplissement de belles et grandes choses!

D'ailleurs, du 16 au 22 avril se tiendra la Semaine de l'action bénévole, sous le thème de : Bénévolons à l'unisson! À vous tous, chères citoyennes et chers citoyens, qui accomplissez du bénévolat, merci du fond du cœur! Que ce soit par plusieurs heures par semaine ou par un simple geste spontané et occasionnel, votre dévouement dans la collectivité mérite d'être souligné.

Depuis la séance d'avril, c'est maintenant à 19 h 30 que nous vous attendons pour les séances publiques, à la mairie. Venez y faire un tour, il nous fera plaisir de vous recevoir.

Les travaux de la rue Rivest débuteront sous peu. Nous vous demandons d'être vigilants autour du chantier. De plus, vers la fin avril, et au plus tard à la mi-mai, auront lieu les travaux de nettoyage de la chaussée et des trottoirs. Merci de contribuer en évitant de stationner votre voiture dans la rue.

Au plaisir,

Germain Majeau, maire

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Municipalité de Saint-Esprit
21, rue Principale
Saint-Esprit QC J0K 2L0
Tél. : 450 831-2114 | Téléc. : 450 839-6070
info@saint-esprit.ca | www.saint-esprit.ca

AFFICHAGE À L'INTERNE ET EXTERNE
DU 31 MARS AU 28 AVRIL 2023

Préposé(e) d'établissement de loisirs

Sommaire du poste

La municipalité de Saint-Esprit **est à la recherche d'une personne autonome et responsable pour remplir la fonction de préposé d'établissement de loisirs** (juin à août environ) pour un poste temporaire syndiqué totalisant +/- 8 semaines de travail avec possibilité de prolongement.

Description des tâches

Sous la supervision du directeur des infrastructures et de l'aménagement, la personne titulaire de ce poste aura comme principales fonctions :

- Collaborer aux travaux manuels d'entretien général, de réparation et d'amélioration des infrastructures, parcs, installations de loisirs et équipement municipaux;
- Collaborer aux tâches d'entretien des parcs et espaces verts, soit : tonte de gazon, arrosage, préparation lignes au terrain de balle, etc.
- Collaborer et participer activement à la préparation et la tenue des évènements municipaux;
- Toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

Exigences du poste

Aptitudes, habiletés et qualités :

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative;
- Avoir une bonne planification et démontrer une grande faculté d'organisation;
- Posséder une grande facilité à communiquer clairement et efficacement;
- Faire preuve de rigueur, car elle est essentielle à l'accomplissement du travail;
- Démontrer un intérêt sans borne pour le travail bien fait.

Spécifications particulières

Environnement et conditions de travail : Travail de terrain. Le candidat doit être disponible la fin de semaine.

Salaire : 22,36 $ de l'heure

Nombre d'heures exigées : au besoin et selon disponibilité.

Date : Si ce poste représente un défi intéressant pour vous, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant 11 h** le **28 avril 2023,** par courriel de préférence, à **:** Annie Chaumont à **achaumont@saint-esprit.ca .**

Seules les personnes sélectionnées en entrevue recevront une réponse par écrit. La municipalité de Saint-Esprit souscrit au principe d'accès à l'égalité en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

PERMIS OU NON ?

Avec le début du printemps viennent les projets de construction de toute taille. Avant d'effectuer des travaux, il est toutefois important d'obtenir un permis de construction dans les cas suivants :

- Construire, transformer, agrandir ou additionner un bâtiment;
- Changer l'usage ou la destination d'un immeuble ou d'une partie de celui-ci;
- Réparer une construction;
- Construire un abri d'auto permanent, un garage détaché, une remise ou cabanon;
- Construire une galerie, patio, gazebo ou une clôture;
- Déplacer ou démolir une construction ou une partie de celle-ci;
- Installer ou modifier toute enseigne/affichage;
- Aménager un stationnement;
- Procéder à l'aménagement d'espaces verts et à la plantation d'arbres et d'arbustes;
- Procéder à tout ouvrage, à toutes constructions sur une bande riveraine;
- Aménager une installation septique ou un puits
- Aménager une piscine;
- Procéder au remplacement et à l'enlèvement d'une piscine;
- Procéder à un raccordement (aqueduc, égout);
- Aménager un usage accessoire ou un usage temporaire;
- Installer une antenne, une tour de transmission de télécommunication ou une thermopompe;
- Faire une vente de garage les 26-27 et 28 mai 2023 à votre domicile (permis gratuit, mais obligatoire).

Vous avez des questionnements ou besoin d'une information, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspectrice municipale au **450-831-2114 p. 7560** ou au inspmun@saint-esprit.ca

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Influenza aviaire

Depuis avril 2022, 31 élevages de volaille (dont 7 élevages non-commerciaux) ont été trouvés positifs pour l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 au Québec. L'infection entraîne des conséquences importantes pour la ferme affectée, mais aussi pour les élevages à proximité et pour l'ensemble du secteur de l'industrie avicole.

Migrations printanières et transmission

Avec l'arrivée du printemps, les oiseaux sauvages vont reprendre leur route le long des voies migratoires. Par leur présence accrue sur le territoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques.

La grippe aviaire se transmet directement d'un oiseau à un autre par les sécrétions et les excréments. Le virus peut également être introduit de façon indirecte lorsque des humains ou du matériel contaminés entrent en contact avec des oiseaux ou leur environnement.

Par exemple, le virus peut se trouver dans la nourriture ou l'eau ou encore sur des roues de véhicules, des bottes ou des mains contaminées.

Mesures de prévention

Les mesures de prévention et de biosécurité doivent être appliquées rigoureusement et le niveau de vigilance doit demeurer élevé.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) déconseille actuellement tout rassemblement d'oiseaux (foire, exposition, concours, encans) et rappelle à tous les propriétaires d'oiseaux d'élevage de respecter le Règlement sur les conditions de salubrité des lieux de garde d'oiseaux captifs afin de prévenir les contacts entre la volaille et les oiseaux sauvages.

Signes cliniques à surveiller

- Manque d'énergie et d'appétit
- Diminution de la production d'œufs et ponte de nombreux œufs à coquille molle ou sans coquille
- Enflure de la tête, des paupières, de la crête, des caroncules et des jarrets
- Toux, éternuements et signes nerveux
- Diarrhée
- Manque de coordination
- Mort subite

En cas de mortalités inhabituelles ou de signes de la maladie, consultez un médecin vétérinaire. Si vous ne parvenez pas à joindre de médecin vétérinaire, composez le **450 768-6763** pour joindre la ligne téléphonique de l'Agence canadienne d'inspection des aliments pour signaler des oiseaux malades ou le **1 844 ANIMAUX** pour communiquer avec la Centrale de signalement du MAPAQ.

Le MAPAQ rappelle que le risque pour la population générale est faible, car les cas de grippe aviaire chez l'humain sont rares et surviennent généralement lors de contact étroit avec des oiseaux infectés.

Tous les propriétaires de volaille ont la responsabilité de protéger leurs oiseaux et la santé du cheptel québécois.

Consultez la page Web Québec.ca/Grippeaviaire pour plus d'information.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Inscription aux alertes citoyennes

La municipalité encourage fortement l'inscription à la plateforme d'alerte citoyenne sur le site internet au :

https://avis.saint-esprit.ca/membre/inscription.

Pour les personnes déjà inscrites, il est possible de mettre les informations à jour ou vérifier si les coordonnées sont toujours valides.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

ÉCOCENTRE

QU'EST-CE QU'UN ÉCOCENTRE ?

- L'écocentre est un lieu de dépôt et de récupération d'objets encombrants mis à la disposition des citoyens.
- On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères.
- L'objectif premier d'un écocentre est de valoriser la plus grande proportion de matières reçues.

COMMENT VOUS Y RENDRE ?

L'Écocentre est situé
au 2456, route 125
(adjacent au garage municipal
de Sainte-Julienne)

HEURES D'OUVERTURE

L'écocentre sera ouvert
du **7 avril au 4 novembre 2023**
Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi
de 8 h à 16 h
Dimanche de 8 h 30 à 12 h
Tél. : **450 421-4656**

VÉLOS USAGÉS RECUEILLIS ET REDISTRIBUÉS À L'ÉCOCENTRE

ÉCOCENTRE
BONS DÉBARRAS

Édition 2023

Récupérer, un geste
ÉCOLOGIQUE
pour notre collectivité !

Sainte-julienne

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

COMITÉ INTERMUNICIPAL FONDATEUR

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MATÉRIAUX ACCEPTÉS

BOIS — Bois de construction, branches, meubles en bois, etc.

MÉTAUX — Appareil ménager, gouttières, métaux (aluminium, cuivre, fer, plomb, zinc), refroidisseur à eau, etc.

DÉCHETS ULTIMES — Bardeaux d'amiante, béton, boyaux d'arrosage, brique, céramique, ciment, gypse, prélart, tapis, matelas, sommier, etc.

BARDEAUX — Bardeaux d'asphalte

AUTRES — Appareils électroniques, carton, livre, papier, pneus sans jante (véhicule de promenade), terre non contaminée, tourbe, etc.

MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS

REFUSÉS — **Résidus domestiques dangereux**, Carcasses d'animaux, couches souillées, déchets domestiques, explosifs, médicaments, terre contaminée, etc.

Du personnel et des panneaux indicatifs vous guideront sur le site.

TRIAGE DES MATIÈRES

Lors de votre visite à l'écocentre, vous serez invités à trier vos matières et à déposer les matériaux dans les conteneurs appropriés : bois, métaux, déchets ultimes et bardeaux d'asphalte.

ACCÈS AU SITE ET EXCLUSIVITÉ

Citoyens des municipalités de Ste-Julienne, St-Alexis, St-Esprit et St-Jacques

Accès sans frais

Aucune limite de visite

Preuve de résidence exigée (permis de conduire ou compte de taxes)

Interdit aux commerces

- Seuls les résidus générés dans le cadre d'activités domestiques et non lucratives sont acceptés.
- Les entrepreneurs qui effectuent des rénovations résidentielles, sur le territoire des municipalités membres, doivent présenter une copie du permis de rénovation à la réception du site.
- Seules les remorques sont acceptées. Les bennes versantes, les camions de 6, 10 ou 12 roues sont interdits sur le site.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

JOURNÉE NATURE 2023

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

municipalité de SAINT-ROCH-OUEST

3 Juin
9 h à 14 h
Parc de la Rivière
(terrain de balle)

JOURNÉE VERTE

- DISTRIBUTIONS DE FLEURS/ PLANTS COMESTIBLES **
- ARBRES OFFERTS GRATUITEMENT
- COLLECTE RDD ET DISTRIBUTION DE COMPOSTAU GARAGE MUNICIPAL
- KIOSQUES D'ORGANISMES LOCAUX ET RÉGIONAUX
- ACTIVITÉS DES POMPIERS
- DE L'ANIMATION ET DE LA MUSIQUE D'AMBIANCE
- RESTAURATION SUR PLACE

**Distribution de fleurs et plants pour les citoyens de Saint-Esprit et Saint-Roch-Ouest seulement

FÊTE DE LA PÊCHE

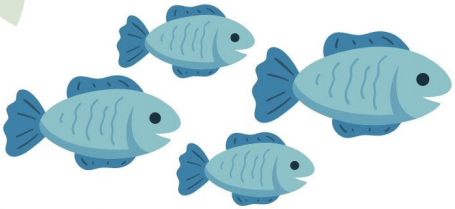

- PROGRAMME PÊCHE EN HERBE DE 6 À 17 ANS

INSCRIPTIONS AVANT LE 26 MAI 2023 AU: LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA
30 PLACES DISPONIBLES

OBLIGATOIRE : ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE
APRÈS AVOIR SUIVI LA FORMATION DE PÊCHE EN HERBE 2023,
ILS POURRONT BÉNÉFICIER D'UN PERMIS DE PÊCHE VALIDE
JUSQU'À LEUR 18 ANS ET D'UNE CANNE À PÊCHE

Évènement Écoresponsable

BASSIN SUR PLACE POUR LES PLUS PETITS!

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

DÉFI PISSENLITS • SEMENCIER

Vous avez sans doute entendu parler du Défi Pissenlits (aussi appelé Le Mois de mai sans tondeuse) dans les dernières années? Ce défi vise simplement à sensibiliser la population à l'apport vital des insectes pollinisateurs, notamment les abeilles, en repoussant la tonte de gazon et des pissenlits durant tout le mois de mai.

Le Défi Pissenlits, c'est un défi et pas une obligation!
Nous vous demandons donc d'être indulgent envers vos voisins qui ont décidé d'offrir leurs pissenlits aux abeilles et n'oubliez pas que lorsque les pissenlits sont devenus blancs, il est temps de tondre votre pelouse! Les abeilles auront récolté tout le nectar et le pollen nécessaires.
Merci de votre collaboration!

LE NOUVEAU SEMENCIER « PARCE QU'ON SÈME »
EST MAINTENANT DISPONIBLE POUR LES CITOYENS
de la Municipalité de Saint-Esprit

Vous avez des semences de fleurs, de fruits, de légumes et de fines herbes en trop et vous ne voulez pas les jeter?

Pensez à nous les apporter pour garnir notre semencier **PARCE QU'ON SÈME** (en indiquant le nom et toutes informations utiles, par exemple, la couleur).

Ces semences pourront ainsi servir à d'autres.

Notez que vous n'êtes pas obligés d'apporter des semences pour en prendre.

Disponible aux heures d'ouverture de la bibliothèque.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Service Canada

Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

Avez-vous produit votre déclaration de revenus?

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un formulaire de renouvellement du SRG **(ISP3026)** disponible sur le site Internet de Service Canada.

Avez-vous droit au SRG?

Oui, si :

- √ vous avez 65 ans ou plus;
- √ vous vivez au Canada;
- √ vous recevez la pension de la Sécurité de la vieillesse (SV);
- √ votre revenu est inférieur à 20 832 $ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- √ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
  - √ 27 552 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
  - √ 38 592 $ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
  - √ 49 920 $ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

Vous ne recevez pas le SRG?

Voici comment vous pouvez l'obtenir :

- √ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- √ En remplissant un formulaire de demande pour le Supplément de revenu garanti **(ISP3025)** disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :

- En ligne, sur le **site Internet** de Service Canada;
- Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;
- **En personne**, dans un Centre Service Canada (CSC) près de chez vous. En raison de la Covid-19, les clients doivent cependant prendre rendez-vous sur eServiceCanada avant de se présenter dans un CSC;
- **Par la poste**, en envoyant une lettre au bureau de Service Canada le plus près.

Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.

Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Canada

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles

Le service d'aide en impôt résulte d'un important partenariat établi en 1988 entre l'Agence du revenu du Canada (ARC) et Revenu Québec. Il soutient les personnes qui ne peuvent pas remplir leurs déclarations de revenus ou qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Chaque année, des organismes et leurs bénévoles aident un grand nombre de personnes en remplissant gratuitement leurs déclarations de revenus.

SERVICE D'AIDE EN IMPÔT
PROGRAMME DES BÉNÉVOLES DEPUIS 1988

Le Service d'aide en impôt – Programme des bénévoles permet à des personnes de recevoir les prestations et les crédits auxquels elles ont droit, par exemple les prestations pour enfants, le crédit d'impôt pour solidarité ou le crédit pour la TPS/TVH.

Pouvez-vous bénéficier du service d'aide en impôt ?

Pour bénéficier du service d'aide en impôt, vous devez avoir un revenu modeste **et** une situation fiscale simple.

Le revenu familial maximal est de

- 35 000 $, dans le cas d'une personne seule ;
- 45 000 $, dans le cas d'un couple (ajoutez 2 500 $ pour chaque personne à charge supplémentaire) ;
- 45 000 $, dans le cas d'un adulte avec un enfant (ajoutez 2 500 $ pour chaque personne à charge supplémentaire).

Les séances de préparation de déclarations de revenus sont organisées par de nombreux organismes participants du Québec et sont offertes de février à avril ainsi que le reste de l'année, dans certains cas.

Pour connaître les endroits où ce service est offert ainsi que les horaires, consultez **revenuquebec.ca/benevoles**.

Vous pouvez également communiquer avec le service à la clientèle de l'ARC ou de Revenu Québec aux numéros suivants :

ARC : 1 800 959-7383

Revenu Québec : 1 800 267-6299

Documents requis

Lorsque vous vous présentez à une séance de préparation de déclarations de revenus, veuillez apporter vos feuillets de renseignements fiscaux, vos relevés, vos reçus, vos avis de cotisation de l'année précédente et tout autre document pertinent. Ces documents sont nécessaires dans le cadre de la production de vos déclarations de revenus du Canada et du Québec.

Agence du revenu du Canada | Canada Revenue Agency

REVENU QUÉBEC

CDM-301.2 (2021-10)

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La Galopade

DIMANCHE
27 AOÛT 2023
Saint-Esprit

19E édition

La Galopade est de retour pour une 19e édition!

C'est avec grand plaisir que nous invitons les résidents de St-Esprit et de St-Roch Ouest à prendre part à cet événement! En tant que résident, votre inscription est au coût unique de 15$ par personne, peu importe l'épreuve choisie, à l'exception de la course des Bout' Chou, le coût reste de 5$. C'est une belle occasion de sortir bouger!

Pour toutes les informations sur l'événement visitez le : www.lagalopade.ca

HORAIRE DE LA JOURNÉE

7H00 Ouverture du comptoir pour remise des dossards. Les participants doivent se présenter 30 minutes avant leur épreuve.

Heures	Épreuves
8h00	21,1 km Desjardins
8h15	10 km Lanauco
10h30	5 km Villemaire
10h30	5 km Marche
11h15	3 km Ex. Marsolais
11h45	1 km Saint-Esprit
12h00	Bout'Chou BASCH
12h30	Relais 5x1 km Olymel

MERCI DE NOUS AIDER À SOUTENIR LES JEUNES !

MDJ De St-Esprit

MDS LARAVEL

MDJ MAISON DES JEUNES

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION RÉSIDENTS ST-ESPRIT / ST-ROCH OUEST

Pour profiter du prix de 15$, le formulaire d'inscription doit être remis à la mairie de St-Esprit avant 12h le 18 Août 2023. Une preuve de résidence vous sera demandée afin de valider votre inscription .

Nom de Famille		Date de naissance	
Prénom		Code postal	
Adresse		Province	Québec
Ville		Téléphone	
Courriel		Sexe	○ Femme ○ Homme
Discipline choisie :	Course : ○ 21,1km ○ 10km ○ 5km ○ 3km ○ 1km ○ Bout'Chou (5$) ○ Relais 5x1 Km (équipe de 5 pour 50$)		

RENONCIATION

Je renonce par la présente, pour moi-même, mes héritiers et ayant droit, à toute réclamation contre les organisateurs de la course, leur équipe et la ville hôte. Je donne la permission aux organisateurs des épreuves d'utiliser ou d'autoriser d'autres personnes à utiliser pour quelques fins que ce soit toutes photographies, film ou autre compte rendu de ma participation à cette épreuve ou aux autres activités conjointes sans rémunération.

Signature Date

Signature d'un parent si moins de 18 ans

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

VENTE DE GARAGE • COLLECTE DE FONDS

FAITES VOTRE GRAND MÉNAGE DU PRINTEMPS!
Les ventes de garage auront lieu les **26, 27 et 28 MAI 2023!**
Pour une vente de garage à votre résidence, vous devez vous procurer un permis de vente de garage en téléphonant à la mairie au **450-831-2114 p. 7560** ou inspmun@saint-esprit.ca en donnant votre nom, adresse et téléphone où vous joindre.
C'est gratuit!

NOUVEAUTÉ : Pour les ventes de garage du samedi 27 et dimanche 28 mai prochain, pourquoi ne pas se rassembler en un lieu pour vendre tous ensemble
(chacun son matériel, ses ventes, mais une belle journée tous ensemble)!
Apportez chacun votre table, vos chaises, vos items à vendre, vos collations, votre diner dans le stationnement de la mairie (21 rue Principale)
Plus on est de fous, plus on vend!
Inscrivez-vous au loisirs@saint-esprit.ca ou **450-831-2114 p. 7530**

Collecte de fonds organisée par Nick Majeau au profit d'opération enfant soleil

Cette cause nous tient plus que jamais et depuis longtemps à cœur!

Venez partager **un repas du midi avec nous le dimanche 30 avril 2023** à la Cabane à sucre des Sportifs de Saint-Esprit. Le prix suggéré des billets sera de **50$** pour un adulte et **30$** pour un enfant. Autrement, votre simple présence à prix régulier pour un repas traditionnel sera votre contribution, plus qu'appréciée, car la **totalité des ventes**, et pas seulement les profits, **sera remise** à Opération Enfant Soleil!

Sur place : mascottes, animation et chansons!

Gros merci à Superhéros Alex Animation.

Au plaisir de vous y rencontrer! Merci du fond du cœur!

Nick Majeau

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

25e ANNIVERSAIRE DE LA MDJ

VENEZ CÉLÉBRER AVEC NOUS!

17 juin 2023

PLUS D'INFORMATION À VENIR SUR LA PROGRAMMATION.

Infos sur la MDJ

- Pour les jeunes de **12 à 17** ans
- Du lundi au vendredi
  17 h à 21 h
  (L'horaire peut être modifié sans préavis. Tout changement sera mis sur nos réseaux sociaux)
- **Activités régulières** : Billard, Console Switch et Wii, jeux de société, et plus
- Pour nous joindre :
  438-377-4201 / 450-839-7227
  mdjsaintesprit@gmail.com

Facebook et Instagram
MDJ Saint-Esprit

SOIRÉE BILLARD avec Alain Martel

Viens apprendre les techniques du billard et faire une partie avec un joueur professionnel!

*Max de 8 personnes

Kahoot animé sous la thématique de la santé mentale. Quelques petites surprises sont au RDV.

Pour les jeunes AVEC AMÉLIE

AVRIL

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
17 LA PETITE FRINGALE	18	19 SOIRÉE JEU AÏE AÏE BURRITO	20 PLAN	21 OUVERT Un souper presque parfait inter MDJ →
24 LA PETITE FRINGALE	25 ATELIER ZOOTHÉRAPIE avec Annie	26 D&D AVEC MIKAËL	27 ACTIVITÉ CULINAIRE	28 FERMÉ Un souper presque parfait inter MDJ →

MAI

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
01 LA PETITE FRINGALE	02	03 SOIRÉE JEU TACO CHAT POULET POUTINE PIZZA	04	05 FERMÉ Un souper presque parfait inter MDJ →
08 LA PETITE FRINGALE	09 Pour les jeunes AVEC AMÉLIE	10	11 SOIRÉE BILLARD avec Alain Martel	12

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Fête des semences et de l'embellissement : 7 mai 2023

C'est le 7 mai prochain que se tiendra en notre église la fête des semences et de l'embellissement. L'événement, qui prend toute sa signification dans le milieu agricole qui nous est propre, sera souligné pendant la célébration. Nous implorerons le créateur pour qu'il daigne donner vie et épanouissement total aux semences que nous déposerons en terre en vue de nous nourrir, de nourrir les animaux et d'embellir notre milieu. Nous l'inviterons à bénir tous les efforts engagés dans le but de protéger notre terre, de la rendre plus productive et apte à créer un milieu purifié où il fait bon vivre.

Fête des Mères : 14 mai 2023

Le dimanche 14 mai prochain, dans le cadre de notre célébration régulière, nous en profiterons pour honorer toutes les mamans, grands-mamans et celles qui aspirent à le devenir. En plus de leur rendre un hommage particulier, en reconnaissant le rôle important qu'elles exercent dans nos familles et au sein de notre communauté, nous en profiterons pour adresser des prières d'actions de grâce à l'égard de nos mamans qui nous ont aimés, éduqués et transmis le meilleur d'elles-mêmes. Nous invoquerons également le Ressuscité, et Marie, modèle de toutes les mamans pour qu'ils les accompagnent dans leur mission des plus exigeantes.

CLUB FADOQ SAINT-ESPRIT

• Bonjour •

Nous tenons à vous informer que notre 50e prend forme et qu'il se peut que nous ayons à changer de salle. Nous vous rassurons que la fête aura lieu, avec beaucoup de belles surprises. N'hésitez pas à communiquer avec la présidente, Francine Vendette, pour vous renseigner.

Le club fermera le 9 mai prochain
pour vous revenir le 12 septembre 2023.

• ACTIVITÉS DU MARDI •
au 21 rue Principale à Saint-Esprit

Tous les mardis, jusqu'au 2 mai inclus,
dès 13 h à 16 h 15.

Beaucoup de plaisir, d'éclats de rire et merci à toutes et tous de participer à la continuité de nos activités

• DATES IMPORTANTES •

Le **9 mai** prochain à 13h30
au 21 rue Principale
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
des membres. Avis de convocation ci-bas.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

21 mai 2023

50e ANNIVERSAIRE DU CLUB, l'invitation ci-bas est pour vous. Nous comptons sur votre présence. Invitation jointe.

La FADOQ Saint-Esprit
est en fête !

«50 ans de vision...
50 ans de réalisation»

Ça se célèbre !

Vous êtes donc convié à partager
avec nous, dans le cadre d'un diner
à saveur de retrouvailles.

Le 21 mai 2023, de 11h à 15h

Cabane à sucre l'Akabane
248, rang des Continuations,
St-Esprit, Qc, J0K 2L0

À cette occasion,

- Un cocktail de bienvenue (avec et sans alcool) d'une durée de 2h
- Potage de saison
- Suprême de volailles poêlé, sauce à la bière blanche de l'Alchimiste et coriande
- Douceur du pâtissier

Prix : 50$/par personne

fadoq
Club FADOQ Saint-Esprit Lanaudière

Nom : _____

Nbr de personne : _____

Merci pour votre collaboration en confirmant votre présence avant le 7 avril 2023.

S'il vous plaît, libellez votre chèque à l'ordre de :
Le Club FADOQ de Saint-Esprit
102-140 Chemin Viger, Sainte-Marie-Salomé
(Qc.) J0K 2Z0

fadoq
Club FADOQ Saint-Esprit Lanaudière

• BONNE FÊTE •

Bonne fête pour
les personnes nées en avril
et mai prochain.
Des bisous virtuels à vous!

Prompte guérison à nos membres affectés par la maladie.

**Vives sympathies à celles et ceux qui ont perdu un être cher.
Nos pensées vont vers vous.**

Avis de convocation AGA

Par la présente, les membres du club FADOQ Saint-Esprit sont convoqués à l'assemblée générale annuelle des membres

Le 9 mai 2023, à 13h30 au
21 rue Principale, Saint-Esprit, QC,
J0K 2L0

Francine Vendette

Présidente et secrétaire du club FADOQ Saint-Esprit

Le tout précédé d'un dîner boîte à lunch à **12$/personne**. Réservez au plus tard le **2 mai**, auprès de Francine Hétu.

fadoq

Nouveau conseil 2022-2023

Francine Vendette, 450-559-6240
présidente et secrétaire

Louise Lespérance, 450-839-3416
vice-présidente et assistante aux loisirs

Francine Hétu, 450-839-6708
trésorière et responsable des loisirs

André Dugas, administrateur

Nicole Guillemette, administratrice

Suivez-nous sur Facebook :
FADOQ Saint-Esprit

Courriel :
clubfadoq.saint.esprit@gmail.com

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

ABOLITION DES FRAIS DE RETARD

Dans le but d'augmenter l'accessibilité à la culture, la municipalité de Saint-Esprit abolit dès aujourd'hui les frais de retard pour l'ensemble des documents de la collection de la bibliothèque. La Municipalité emboîte ainsi le pas au mouvement « Fine Free Library » auquel ont adhéré de nombreuses bibliothèques au Québec et ailleurs dans le monde. Cette mesure s'applique à tous les documents de la bibliothèque (livres, périodiques, jeux de société).

Toutefois, les mesures suivantes sont maintenues :

- L'envoi d'avis de courtoisie pour les prêts venant à échéance
- L'envoi d'avis de retard pour les documents non rapportés
- La facturation du coût de remplacement de tout document non retourné

WI-FI disponible !

Heures d'ouverture

Mardi	**09 h 00**	**à**	**17 h 30**
Mercredi	**12 h 30**	**à**	**17 h 30**
Jeudi	**12 h 30**	**à**	**17 h 30**
Vendredi	**12 h 30**	**à**	**19 h 00**
Samedi	**10 h 00**	**à**	**14 h 00**

Et bien sûr il y a la chute à livres si vous voulez rapporter vos livres en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque, pour éviter les amendes et remettre plus rapidement les livres en circulation.

Diane Lamarre Coordonnatrice

Nos coordonnées

45 des Écoles, Saint-Esprit, J0K 2L0

biblio125@reseaubibliocqlm.qc.ca

450-831-2274

Diane Lamarre et les bénévoles de la Bibliothèque Alice-Parizeau

BIENVENUE AU CLUB DE LECTURE

Notre prochaine rencontre
mercredi le 19 avril à 19 h

Le thème : La Russie et l'Ukraine et leurs auteurs contemporains.

Si cela vous intéresse, contactez la bibliothèque (**450-831-2274**) pour avoir toutes les informations ou joignez-vous tout simplement à nous le soir de la réunion.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

SEMENCES À DONNER

Notre présentoir est prêt. Vous avez des semences de fleurs, de fruits, de légumes et de fines herbes en trop et vous ne voulez pas les jeter? Pensez à nous les apporter pour garnir notre **PRÉSENTOIR D'ÉCHANGE DE SEMENCES** (en indiquant le nom et toute information utile, par exemple, la couleur). Ces semences pourront ainsi servir à d'autres. Notez que vous n'êtes pas obligés d'apporter des semences pour en prendre.

VOTRE BIBLIOTHÈQUE VOUS OFFRE LA TROUSSE UNE NAISSANCE UN LIVRE

Vous êtes l'heureux parent d'un tout-petit d'un an ou moins? Abonnez-le à la bibliothèque de Saint-Esprit, et recevez la trousse du parfait bébé-lecteur de l'Association des bibliothèques publiques du Québec, offerte gratuitement par le Réseau BIBLIO du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie.

La trousse 2023 comprend le magnifique livre exclusif de Mathieu Lavoie, Une maman un magnifique tout-carton rempli de douceur et de poésie.

La trousse contient également différents outils de stimulation au monde mes mots et de l'écrit : Les guides Lire avec votre enfant et Chanter avec votre enfant, produits en collaboration avec le Département d'orthophonie — UQTR; Ainsi qu'une édition spéciale de 24 pages du magazine Naître et grandir.

Bienvenue à tous les nouveaux parents et leur tout-petit!

ACCÈS À VOTRE BIBLIOTHÈQUE PAR INTERNET

- Vous désirez renouveler vos emprunts?
- Vous désirez connaître l'échéance et les titres de votre dernier emprunt de livres?
- Vous désirez réserver certains titres qui sont à la bibliothèque?
- Vous désirez faire des recherches sur certains titres et sujets?

Rien de plus facile… Visitez le site internet de notre réseau, il a beaucoup à vous offrir. La navigation est facile et conviviale. D'un seul clic, l'usager a accès à son dossier d'abonné, au catalogue, aux nombreuses ressources électroniques et même aux livres numériques. Pour y accéder : **biblietcie.ca**

Quand nous vous le demandons, votre numéro d'usager correspond au numéro inscrit sur votre carte zébrée (vous devez donc être inscrit à la bibliothèque) et le mot de passe est celui que nous vous avons donné lors de votre inscription. Si vous rencontrez des difficultés, contactez-nous, il nous fera plaisir de vous aider.

CLUB-ÉCO

Pour discuter et échanger sur tous les aspects de l'éco-responsabilité.

Nous aborderons, au fil des rencontres, des sujets variés : zéro-gaspillage et zéro-déchet, des trucs et des recettes de produits maison, les bonnes adresses et l'achat local, etc.

Cela vous intéresse?
Venez assister à notre prochaine rencontre le **10 mai** à **19 h**.

Nos réunions se tiendront le 2e mercredi de chaque mois et vous pourrez venir vous joindre à nous quand vous voudrez…

CENTRE DE RECYCLAGE

Nous avons installé dans l'entrée de la bibliothèque, un centre de recyclage où vous pouvez déposer vos **vieilles piles**, vos **crayons** et **marqueurs** qui n'écrivent plus, vos a**ttaches à pain** et vos **bouchons de liège**.
Nous prenons aussi les cartouches d'encre à imprimante.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ESPRIT

Municipalité amie des aînés

M.A.D.A. Café des aînés

VENEZ JASER AVEC NOS AÎNÉS

(Animation, partage, accueil de ressources, musique, chant, danse)

THÈME D'AVRIL : LE RENOUVEAU

6 AVRIL: Claude Larocque, diacre, nous éveille au partage eucharistique.

13 AVRIL : Comment je me prépare au printemps.

20 AVRIL : Karaoké autour du thème du renouveau…à l'ancienne!

27 AVRIL : Informations sur le perfectionnement de notre époque moderne.

QUAND : TOUS LES JEUDIS
HEURE : DE 13 H À 16 H
OÙ : À LA MAIRIE (21 Principale)

Activité gratuite, ouverte à tous!

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

ACTIVITÉS D'INITIATION AU GYMNASE

Tous les vendredis de 18 h 30 à 20 h 30

Pour la session d'hiver, voici une offre d'activités d'initiation à différents sports, ouvert à tous, pour les familles de la Municipalité de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest!

À votre agenda, notez les dates et inscrivez-vous !!! Les activités sont gratuites, mais inscription obligatoire au 450-831-2114 Poste 7530 ou LOISIRS@SAINT-ESPRIT.CA

21 AVRIL	SOCCER	On tire au but en famille!
5 MAI	BASKETBALL	Défiez les paniers en famille!
26 MAI	ULTIMATE FRISBEE (AU TERRAIN DE BALLE)	L'**ultimate** est un sport collectif utilisant un disque opposant deux équipes de sept joueurs. L'objectif est de marquer des points en progressant sur le terrain par des passes successives vers la zone d'en-but adverse et d'y rattraper le disque.

*l'activité pourrait être annulée s'il n'y a pas assez d'inscription.

DÉFI TOUGO

Fruits et légumes
Manger plus de fruits et de légumes, c'est faire le plein de santé. En raison de leurs nombreux bienfaits, le Guide alimentaire canadien recommande d'en manger en abondance et de leur donner la plus grande place dans notre assiette. Aux repas et aux collations, il est important de choisir des fruits et des légumes plein de saveurs et de couleurs.

Bouger plus
Bouger plus, c'est s'activer 30 minutes par jour… et même plus! C'est stimuler son cardio, renforcer ses muscles et faire des exercices d'assouplissement. En fait, c'est saisir toutes les occasions de bouger au fil de la journée, seul ou avec d'autres: au travail, à la maison, pendant les loisirs ou les déplacements. Et c'est trouver comment ajouter du mouvement à son quotidien, quelle que soit la saison et dans le plaisir, sans oublier d'aller dehors!

Se sentir bien
Se sentir bien, c'est nourrir toutes les sphères de sa vie (travail, amour, loisirs) en s'assurant de ne pas mettre tous ses œufs dans le même
panier. C'est être mieux outillé pour faire face aux exigences du quotidien, gérer son stress, bien dormir et avoir des relations enrichissantes avec les autres… et avec soi-même! Et c'est aussi une invitation en toute simplicité à apprivoiser la gratitude, la relaxation, la respiration et toute autre approche accessible pour prendre soin de soi.

Pour des conseils, trucs et recettes, visitez montougo.ca.

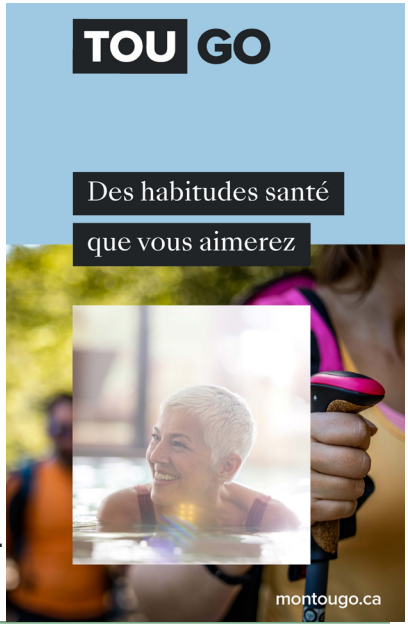

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

**Le beau temps approche, la saison de tennis arrive bientôt!
Voici un petit rappel des règles d'utilisation du terrain
de tennis de la municipalité.**

- Être résident de Saint-Esprit ou Saint-Roch-Ouest;
- Se procurer une clé au bureau de la Municipalité au coût de 5 $ plus taxes applicables Cette clé donne accès au terrain en tout temps, selon l'horaire d'utilisation;
- Il est important d'être chaussé adéquatement pour votre sécurité ainsi que pour la protection du revêtement;
- Réserver le terrain au plus 24 heures à l'avance, pour une période d'une heure au maximum à la fois. Un tableau de réservation sera affiché à l'entrée du terrain;
- Inscrire la date, l'heure et tous les noms des joueurs sur la feuille appropriée;
- Un membre peut remplacer un joueur non inscrit, en tout temps;
- Toute personne qui enlève une feuille de réservations ou qui endommage le matériel de la Municipalité est passible de la pénalité édictée;
- Les spectateurs doivent attendre à l'extérieur du terrain de tennis (seuls les joueurs sont admis sur le terrain);
- Les ordures doivent être jetées dans les poubelles (le terrain doit être propre à votre départ);
- Il est interdit d'utiliser le terrain à d'autres fins que le tennis ou le pickleball;
- Le terrain doit être barré en tout temps;
- Il est interdit de reproduire ou prêter la clé du terrain;
- Il est interdit de fumer sur le terrain de tennis;
- Dans tous les cas, les joueurs doivent faire preuve de civisme et de politesse et utilise leur bon sens pour éviter les conflits;
- Les animaux, bicyclettes, patins et planches à roulettes, la nourriture, les boissons alcoolisées et les contenants de verre sont interdits en tout temps sur le terrain de tennis, le terrain de pétanque et les jeux d'eau.

Tout utilisateur des terrains de tennis est tenu de respecter les règlements et les dispositions générales sans quoi il se verra automatiquement confisquer sa clé et par le fait même, refuser le droit d'accès au terrain pour une période indéterminée.

La Municipalité se dégage de toutes responsabilités découlant de l'utilisation du terrain de tennis.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

COURS DE TENNIS - PROGRAMMATION PRINTEMPS

Horaire de réservations préliminaire:

Jour	Heure	Date	Activité
Lundi	18h à 22h	10 mai au 14 juin	Cours de tennis offert par Tennis Évolution (sur inscription $)
Mardi	18h à 22h	Saisonnier	Pickleball
Jeudi	18h à 22h	Saisonnier	Pickleball

Autres périodes: Usage libre à la population sur réservation.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Prochaine conférence : **28 avril 2023**

Aux amants de la nature et de l'horticulture, une invitation spéciale est lancée pour venir assister à notre prochaine conférence qui se tiendra le **28 avril** 2023. Mme **Josée Desranleau**, notre conférencière invitée, n'est pas à sa première venue à Saint-Esprit. Elle va nous entretenir sur l'Histoire des jardins en Occident. Une telle conférence peut s'avérer une source d'inspiration pour donner un élan nouveau à nos jardins. Nous vous attendons en grand nombre. C'est **gratuit pour les membres** et **5$ pour les nouveaux venus**.

Journée de la Terre : **22 avril** prochain

Cette journée consacrée à la Terre, notre Mère et notre Maison commune, nous offre une belle occasion pour réfléchir à sa détérioration, pour apprécier tout ce qu'elle nous offre, en nourriture, en sérénité, en beauté et en harmonie. Alors qu'elle perd de plus en plus de sa qualité, de sa pureté initiale, que pourrais-je faire en 2023 pour la protéger, lui donner un nouveau souffle? Planter un arbre, soigner la propreté de mon terrain, y installer une boîte à fleurs sur mon balcon, utiliser la marche ou le vélo au lieu de mon auto…

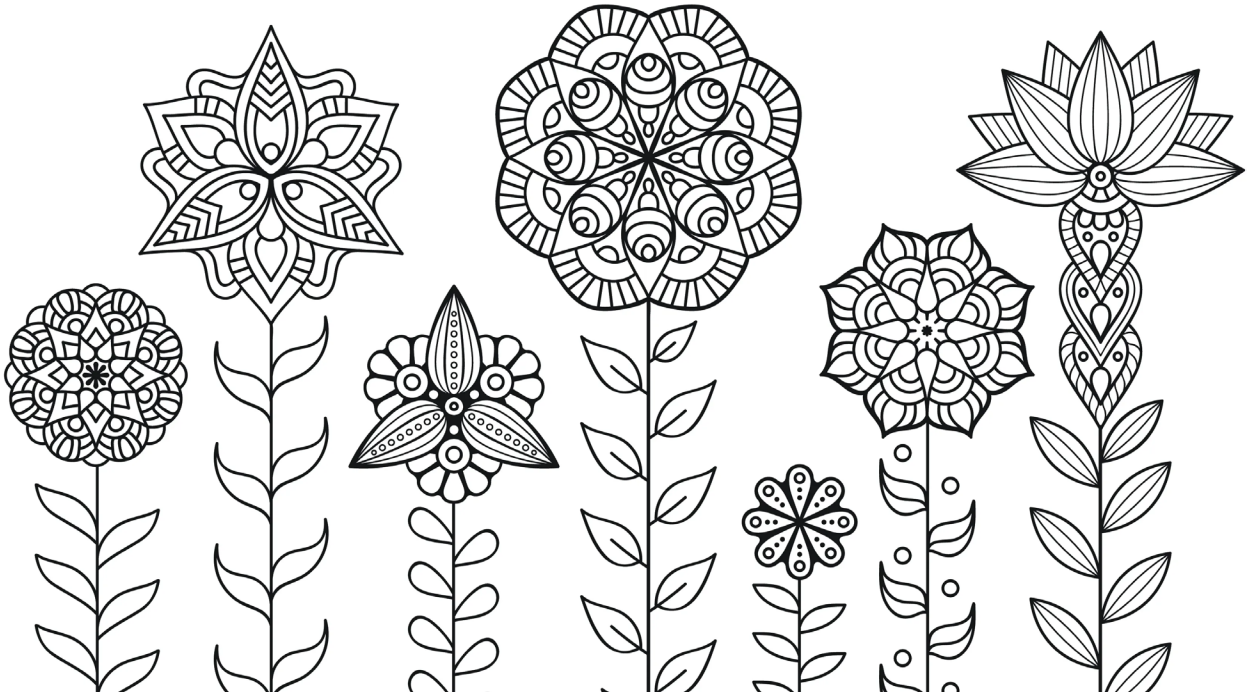

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Lieu: École primaire Dominique Savio
39, rue des Écoles, Saint-Esprit

8 semaines d'activités

8 thématiques différentes

Semaine du 27 au 30 juin: Multisports
Cette semaine variée et diversifiée promet d'en être une haute en émotions. Au programme : floorball, disc golf, ballon-balai, tchoukball, DBL Ball ainsi que tous les classiques. Tu vas bouger et tu auras assurément besoin d'une bonne paire de souliers. Sois prêt !

Semaine du 3 au 7 juillet: Les artistiques
Ton cerveau déborde d'idées et tes doigts brûlent d'envie de créer ? Alors ce camp est parfait pour toi ! Ton sens artistique sera grandement stimulé au cours de cette semaine où plusieurs réalisations et créations seront au rendez-vous !

Semaine du 10 au 14 juillet: Médiéval
Durant la semaine, tu pourras te familiariser avec cette activité où les épées de mousse sont au cœur du jeu. Thématiques, personnages et scénarios seront de la partie pour favoriser et développer ton imaginaire et ta stratégie d'équipe. Un pour tous et tous pour un !

Semaine du 17 au 21 juillet: Sport-o-thon
Ça ne bouge jamais assez pour toi ? Tu en veux toujours plus et tu es des plus compétitifs ? Cette semaine est faite sur mesure pour toi. Touch football, badminton, Piti Polo, rugby, Pickleball et plus encore seront à l'horaire alors reprends tout de suite ton souffle, car tu en auras besoin.

Semaine du 24 au 28 juillet: Bloc à bloc
L'assembleur en toi sera ravi de construire et créer des bâtiments, fusées, véhicules, ponts et même un labyrinthe ! Blocs, tiges, roues, pailles, poulies et bien plus seront à ta disposition afin de créer différentes structures. Attention, zone de construction en cours!

Semaine du 31 juillet au 4 août : Fou de la Science
Les expériences scientifiques te fascinent ? Tu rêves d'observer des réactions chimiques et de faire partie des plus grands savants ? Eh bien, une multitude d'ateliers palpitants te seront proposés afin de développer tes neurones.

Semaine du 7 au 11 août: Comme des chefs
Tu auras l'occasion de te transformer en grand chef lors de cette semaine succulente et mémorable ! Tu auras la chance de mélanger plusieurs saveurs et tu pourras cuisiner une variété de petits plats qui te mettront l'eau à la bouche ! Bon appétit à tous !

Semaine du 14 au 18 août: Challenge
Tu adores relever des défis et tu aimes les épreuves de toutes sortes ? As-tu déjà essayé le soccer bulle, le Laser Tag, la slackline, le football géant, le Speed Stacks ou encore les arcades ? Eh bien, c'est ce que la semaine Challenge te propose alors ne tarde pas et inscris-toi.

TARIFICATION

Tarification contribuable résident de Saint-Esprit et de Saint-Roch-Ouest.

Tarif à la semaine

	Camps	Service de garde
Semaine 1	50,00 $	28,00 $
Semaine 2 à 8	62,50 $	35,00 $

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

À VOS COULEURS

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

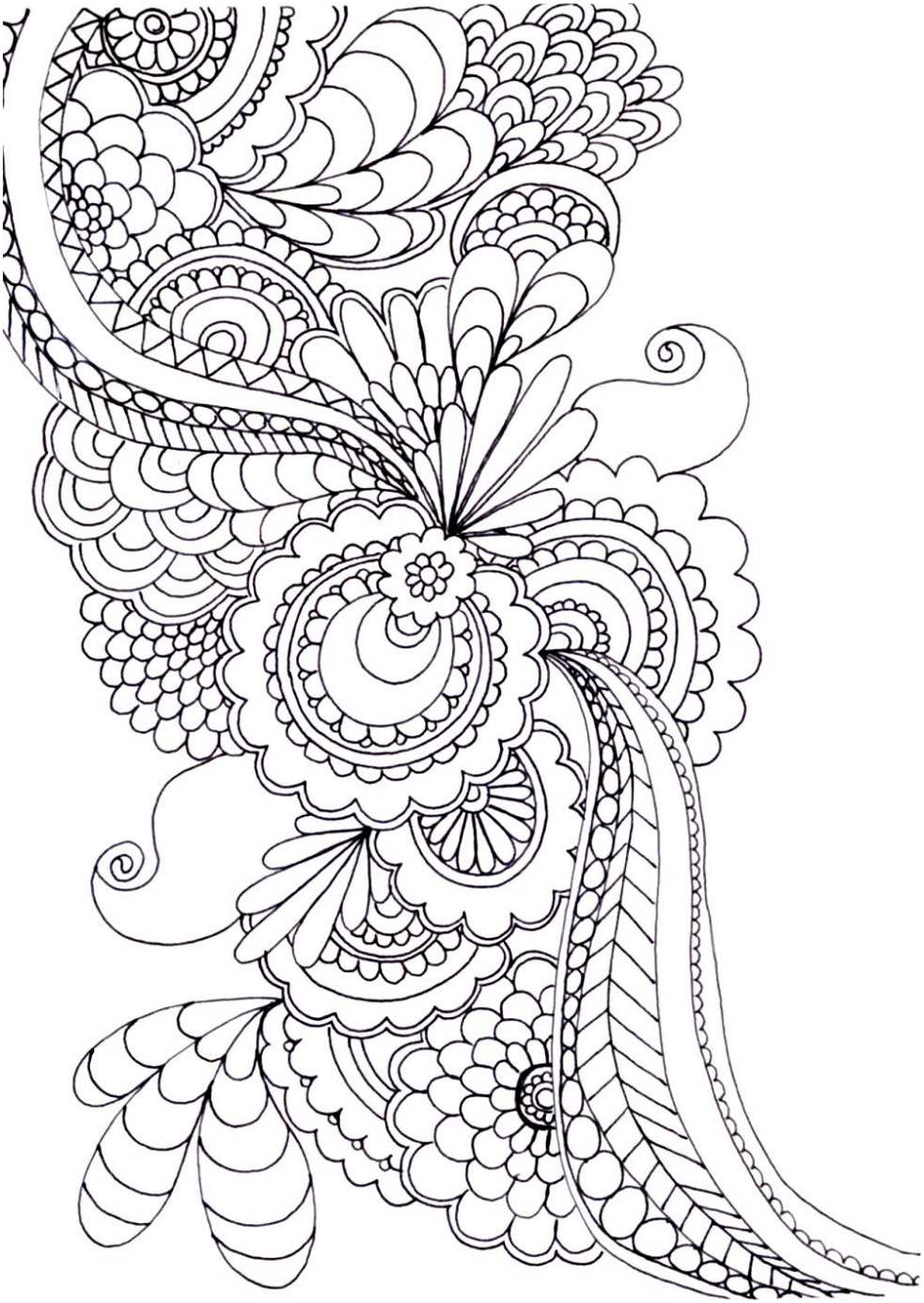

La municipalité de Saint-Esprit n'est pas responsable du contenu publié par les associations externes.

Programmation des événements de Avril et Mai

Date	Activité	Heure	Endroit	Inscription
Jeudi 20 avril	Café des ainés	13h À 16h	Mairie – 21 Principale	
Vendredi 21 avril	Initiation au soccer	18h30 À 20h30	Gymnase – école Dominique-Savio	Inscription obligatoire (max. mercredi 19 avril midi)
Samedi 22 avril	CORVÉE COLLECTIVE DU PRINTEMPS	8h30 à 12h	Au garage municipal et devant votre maison!	Inscription obligatoire pour participation au tirage
Mardi 25 avril	Activité – jeux FADOQ (membres)	13h À 16h	Mairie – 21 Principale	
Jeudi 27 avril	Café des ainés	13 h À 16 h	Mairie – 21 Principale	
Lundi 1er mai	Date limite abris d'auto			
Lundi 1er mai	Séance du conseil municipal	19h30	Mairie – 21 Principale	
Mardi 2 mai	Activité – jeux FADOQ (membres)	13h À 16h	Mairie – 21 Principale	
Jeudi 4 mai	Café des ainés	13h À 16h	Mairie – 21 Principale	
Vendredi 5 mai	Initiation au Basketball	18h30 à 20h30	Gymnase – école Dominique-Savio	Inscription obligatoire (max. mercredi 3 mai midi)
Mardi 9 mai	AGA FADOQ (membres)	13h30	Mairie – 21 Principale	Dernière rencontre retour le 12 septembre
Mercredi 10 mai	Club Éco	19h	Bibliothèque Alice-Parizeau	Groupe de discussion
Jeudi 11 mai	Café des ainés	13h À 16h	Mairie – 21 Principale	
Samedi 13 mai	Soirée Hommage aux bénévoles	17h	Cabane à sucre Oswald	Sur invitation seulement
Dimanche 14 mai	Joyeuse fête des mères!			
Mercredi 17 mai	Club de lecture	19h	Bibliothèque Alice-Parizeau	
Jeudi 18 mai	Café des ainés	13h À 16h	Au Parc Benny, beau temps, mauvais temps!	
Dimanche 21 mai	50ème anniversaire FADOQ	11h à 15h	Cabane des Sportifs	Inscription obligatoire (50$)
Lundi 22 mai	Congé – Mairie fermée			
Vendredi 26 mai	Initiation Ultimate frisbee	18h30 à 20h30	Terrain de balle Le Petit Fenway	Inscription obligatoire (max. mercredi 24 mai midi)
Vendredi 26-samedi 27-dimanche 28 mai	Vente de garage et vente de garage collective (samedi et dimanche)	9h à 16h	À votre domicile ou à la Mairie	Vente de garage à domicile : Permis gratuit mais obligatoire. Vente collective : Inscription au loisirs@saint-esprit.ca